

Présentation de l'annuaire PASSIM

Portail et Annuaire des Sources et Services d'Information Multimodale

1/ Historique et contexte

Dans le cadre de la PREDIM¹, le CERTU a proposé de mettre en place un annuaire national des sites d'information de Transports Collectifs et multimodale, qui serait utile à la fois aux usagers, autorités et exploitants, en permettant de référencer les sources d'information transport et en donnant une meilleure idée du déploiement des nouveaux services d'information sur tout le pays.

Un tel produit n'existait pas et la réalisation d'un recensement exhaustif des sources d'information constituait une première pierre utile à la construction des services d'information. Par ailleurs, il était vraisemblable que tous les fournisseurs d'information verraient un intérêt à y être référencés, cela ne les engageant en rien quant à la diffusion de leurs informations.

Le lancement du projet de prototype d'annuaire (mai 2003) a été conduit par le CERTU en partenariat avec l'association InfoTransports (<http://infotransports.free.fr>) qui a fourni l'essentiel des données initiales. La société Jalios a été retenue pour développer ce prototype.

Le prototype <http://passim.predim.org> a été mis en ligne le 8 décembre 2003. Cette phase a notamment permis de solliciter les divers publics concernés pour affiner l'expression des besoins et le périmètre définitif du projet. Le site fait depuis lors l'objet d'alimentation et de mise à jour grâce notamment aux travaux des Centres d'Etudes Techniques de l'Equipement (CETE).

La vocation du site n'est pas de fournir directement de l'information transport (fiches horaires, perturbations...), mais il permet de savoir où la trouver. Il fournit à l'utilisateur, après une interrogation multicritères, une fiche contenant notamment les coordonnées (téléphone, site web, email,...) du service de transport recherché et ceci sur l'ensemble du territoire français.

Pas encore ouvert au grand public, PASSIM a déjà montré son utilité et sollicité l'intérêt de la « communauté de l'information déplacements » et plus généralement de la « communauté du transport ». Il a également trouvé écho auprès du grand public –avec une moyenne mensuelle d'environ 2 500 visites sans avoir fait l'objet de publicité. Il constitue une première réponse à la problématique initiale en fournissant un point d'accès unique aux coordonnées de l'ensemble des sources et services d'information déplacements.

¹ La Plate-forme de Recherche et d'Expérimentation pour le Développement de l'Information Multimodale a pour vocation d'améliorer, par la promotion de dispositifs d'information adéquats, la complémentarité des différents modes de transports et de déplacement, tant individuels que collectifs.



Figure 1 : Page d'accueil du prototype PASSIM

2/ Evolutions à prévoir

Conformément à ces principes, la loi de finances 2006 cite l'annuaire PASSIM comme référence permettant de suivre le déploiement des services d'information multimodale en France.

Pour fiabiliser cet indicateur, le comité de pilotage de PASSIM a décidé de faire évoluer l'annuaire. Il s'agit notamment de :

- Mettre à jour et compléter les fonctionnalités du site et en améliorer l'ergonomie.
- Pérenniser son alimentation et centraliser son administration en les confiant à un prestataire privé.
- Et finalement ouvrir officiellement le site au grand public

Ces prestations ont été synthétisées dans deux marchés publics à procédure adaptée :

- Le premier intitulé «Evolutions des fonctions et de l'ergonomie du site » se compose de quatre phases :
 - Phase 1 - « Evolutions diverses du site » :
 - Amélioration de la cartographie avec un degré de détail supérieur allant jusqu'au département,
 - Augmentation du nombre de modes recensés sur le site : Trains Grandes Lignes / Trains Express Régionaux, TER / Transports sur un périmètre régional, Transports sur un périmètre départemental (autocars interurbains, transports scolaires...), Transports urbains (bus, métro, tramway,...), Transports à la demande – TAD, Automobile (Car-Sharing, Co-Voiturage, CRICR, Autoroutes, Taxi...), Avion (aérodrome, aéroport), Bateau (port maritime, port fluvial...), Centrales de mobilité, Modes doux (vélo, marche à pieds...), Offices de tourisme,
 - Modifications des modalités de recherche multicritères,

- Renseignement des services TAD et évolution des champs PTU/zone de couverture des services.
 - Phase 2 - « Accessibilité du site pour les déficients sensoriels / Diagnostic préalable et évolutions » : il s'agit d'assurer l'ensemble des évolutions nécessaires sur le site afin qu'il soit accessible aux déficients sensoriels
 - Phase 3 (Optionnelle) - « Labellisation du site » : obtention du label 2A conformément aux exigences du W3C/WAI
 - Phase 4 (Optionnelle) - « Traduction du site PASSIM » : mise en ligne de la version anglaise du site.
- Le second intitulé « Alimentation et Administration » est un marché passé pour un an renouvelable 2 fois. Le titulaire sera responsable de l'alimentation en données du site, de son actualisation et de son administration.

Le premier marché a été confié après appel d'offres à URBA2000.

La passation du second marché est en cours.

L'hébergement du site, en vue de son ouverture officielle au grand public, sera géré soit par la passation ultérieure d'un troisième marché soit par un hébergement sur le serveur du CERTU.

3/ Planning

Le planning prévisionnel de réalisation est le suivant :

- Evolutions du site : août 2006 à novembre 2006,
- Mise en ligne du nouveau site : décembre 2006,
- Début de la prestation d'administration et d'alimentation du site : décembre 2006.

Le fonctionnement du site PASSIM sera alors contrôlé par le Réseau Scientifique et Technique de l'Equipeement (chacun des Centre d'Etudes Techniques de l'Equipeement pour son secteur et le CERTU) pour ce qui est de la qualité des données.

Les orientations stratégiques seront données par un comité de suivi dont la composition dérivera du comité de pilotage ayant présidé à la constitution du site.

Pour en savoir plus :

<http://passim.predim.org>

ou www.predim.org - dans la partie « Projets » taper PASSIM dans le moteur de recherche.

Contact : Jacques BIZE - CERTU – jacques.bize@equipement.gouv.fr - 04/72/74/58/62
Roland COTTE – CERTU – roland.cotte@equipement.gouv.fr - 04/72/74/59/26